
CONTINUATION
DU JOURNAL DES MINES.

PROGRAMME.

L'ORIGINE du Journal des Mines date de la même époque que la réorganisation de l'inspection des Mines. Le gouvernement français sentit dès-lors qu'il ne suffisait pas d'instituer un corps destiné à s'occuper exclusivement de tout ce qui est relatif à cette branche importante des richesses nationales, et à en surveiller l'exploitation de manière à en multiplier les avantages, mais qu'il était encore nécessaire de lui fournir les moyens de propager les connaissances qu'il s'occupait de réunir, et de transmettre, par toute la France, les perfectionnemens qui seraient le fruit de ses recherches.

Le Journal des Mines commença donc à paraître au I.^{er} vendémiaire de l'an III; on en envoya des exemplaires non-seulement aux concessionnaires des mines de France et aux savans les plus distingués, mais encore à un grand nombre de savans étrangers, et dans un tems où les communications extérieures étaient les plus difficiles.

Époque
de la création
du Journal des
mines.

Succès
qu'il a ob-
tenu.

Depuis cette époque, il en a paru 54 numéros, et l'accueil favorable qu'ils ont reçu, les instructions que beaucoup d'exploitans en ont tirées pour des améliorations importantes, l'empressement que les étrangers ont mis à analyser, extraire, et même à traduire en entier les mémoires qui y ont été publiés, ont été pour le gouvernement des témoignages certains de son utilité, et le Conseil des Mines a trouvé dans le succès qu'a obtenu le Journal la récompense la plus flatteuse des soins qu'il avait donnés à sa publication.

Sort inter-
ruption.

Cependant ce Journal est suspendu depuis plus d'un an, et sans doute le public n'a pu croire que le gouvernement ait voulu supprimer un ouvrage périodique qu'il avait créé lui-même, et dont les avantages avaient été démontrés par l'expérience; mais les circonstances ont forcé de donner une autre destination aux fonds qui étaient consacrés chaque année aux dépenses de sa publication.

Reprise
du Journal.

De nombreuses réclamations sont parvenues, à cet égard, au Conseil des Mines, de la part des directeurs d'exploitations et autres correspondans; elles ont servi à appuyer les fréquentes sollicitations qu'il a faites auprès du gouvernement pour obtenir la reprise du Journal; et enfin, le C.^{en} Chaptal, ministre de l'intérieur, sentant plus que tout autre combien, dans l'art

des mines, il est nécessaire de multiplier les moyens d'instruction, persuadé d'ailleurs des avantages qu'a produits la publication du Journal des Mines, vient d'en ordonner la continuation et de favoriser cette entreprise, en prenant, pour le compte du gouvernement, un certain nombre de souscriptions.

Le public regrettera sans doute que le Citoyen Coquebert Mombret ne puisse plus s'occuper de la rédaction de ce Journal, qui lui avait été confiée depuis son origine, et sous ce point de vue c'est avec beaucoup de peine que le Conseil l'a vu quitter Paris, pour aller remplir à Amsterdam la place de commissaire des relations commerciales.

On suivra dans la continuation du Journal des Mines les mêmes principes qui l'ont dirigé jusqu'ici, et qui sont exposés dans le programme qui est à la tête du I.^{er} numéro (vendémiaire an III).

Comment
il sera com-
posé.

Il est donc destiné, comme auparavant, à offrir au public *une suite de mémoires relatifs à l'art des mines*; et quoique son objet soit en apparence assez limité, on va voir, par les détails qu'il embrasse, qu'il est peu d'ouvrages périodiques qui présentent un ensemble plus vaste et un but d'utilité plus générale.

Ce n'est pas seulement pour le *mineur* et le *métallurgiste* que le Journal sera une source

Exploita-
tion, mé-
tallurgie,

arts relatifs
aux mines.

féconde d'instruction par les *descriptions de machines*, les *plans de fourneaux*, les indications de *procédés nouveaux* qui y seront contenus ; il offrira aussi généralement à tous les *artistes*, à tous les *manufacturiers*, dont les *travaux s'exercent sur les substances minérales*, ou qui fournissent quelques matériaux nécessaires dans l'exploitation des mines, les découvertes qui peuvent leur être de quelque utilité.

Les ingénieurs qui résident sur des établissemens, et les C.^{es} Baillet et Hassenfratz qui professent l'exploitation et la minéralurgie (1) à l'École des Mines, et qui s'occupent avec zèle et activité des perfectionnemens qui sont à faire dans les opérations pratiques, nous fourniront beaucoup de mémoires de ce genre.

Objets
théoriques.

La partie théorique de l'art des mines, ou les sciences qui en sont la base, seront aussi l'objet du Journal ; c'est en les cultivant que l'on a déjà obtenu, et que l'on doit attendre par la suite de nouvelles lumières et des améliorations dans la pratique ; d'ailleurs les mémoires qu'elles fourniront intéresseront un grand nombre de lecteurs qui cultivent ces sciences, sans s'occuper de leurs applications.

(1) On a substitué depuis quelque tems ce mot, comme plus général, à celui de *métallurgie*, qui semble n'indiquer que le traitement des matières métalliques.

La *géologie*, la *minéralogie* et la *chimie minérale* ou la *docimasie*, occuperont donc une place importante dans le Journal des Mines. Les progrès brillans que l'on a faits dans ces sciences depuis quelques années, sont peut-être dûs en partie à la réunion, dans le corps des mines, des trois professeurs Dolomieu (1), Hauy et Vauquelin, dont la célébrité, acquise à si juste titre par leurs nombreuses découvertes, ne peut que s'accroître chaque jour, et par les travaux qu'ils préparent, et par l'affluence des français et des étrangers aux leçons qu'ils donnent chaque année à l'école des mines.

Géologie,
minéralo-
gie, doci-
masie.

Les sciences mathématiques pourront aussi fournir quelques mémoires intéressans, mais seulement lorsque les découvertes analytiques,

Géomé-
trie sou-
veraine, mé-
chanique.

(1) Les savans français et étrangers, qui tous ont pris tant de part aux malheurs du C.^{en} Dolomieu, apprendront sans doute avec intérêt que dans les derniers mois de sa captivité il a trouvé moyen de se procurer quelques adoucissens, dont le plus précieux pour lui a été de pouvoir écrire. Il en a profité pour rédiger des idées qu'il avait conçues depuis long-tems sur les principes généraux de la minéralogie, ou sur ce que l'on pourroit appeler la *philosophie minéralogique* ; idées qu'il a méditées de nouveau dans les longues heures de sa solitude. Il a rapporté à Paris ce travail presque entièrement complet, et il a bien voulu nous promettre de nous en donner une partie pour être insérée dans le Journal des Mines : elle paraîtra dans les cahiers les plus prochains.

qui en seront l'objet, deviendront susceptibles d'application, soit aux opérations de la *géométrie souterraine*, soit au *calcul des machines* employées dans l'art des mines.

Lois sur
les mines.

Il est d'autres objets dont l'utilité est en apparence moins directe et moins générale, qui cependant doivent nécessairement trouver place dans le Journal.

Toutes les *lois, réglemens, et actes quelconques du gouvernement, relatifs aux mines*, y seront publiés. C'est ici le Journal des *mineurs*, et rien ne peut leur être plus intéressant à connoître.

Législa-
tion étran-
gère.

On insérera aussi quelquefois des *notices sur la législation des mines dans les pays étrangers*. On sait avec quelle sagesse cette partie de l'économie politique est organisée chez plusieurs de nos voisins (1); les principes qui les ont

(1) On se tromperait beaucoup si l'on croyait que l'état florissant des mines dans quelques parties de l'Allemagne, tint uniquement à ce que la nature leur a donné plus de richesses minérales qu'à d'autres pays. Si cet avantage a tant contribué à leur prospérité, c'est parce que le gouvernement surveille l'exploitation des mines depuis plusieurs siècles, parce qu'il la dirige toujours de manière à en tirer non pas tant le plus grand produit actuel, (ce qui est souvent ruineux), que le plus grand produit possible; parce qu'il soutient les établissemens languissans, qu'il favorise les exploitations peu lucratives, dans l'espérance, presque toujours fondée, qu'elles prospéreront tôt ou tard; parce qu'enfin

dirigés ne sont pas méconnus en France, mais il seroit bon qu'ils fussent plus généralement répandus, et sur-tout que les exploitans en sentissent davantage la nécessité. D'ailleurs le gouvernement trouvera dans ces notices sur les lois étrangères des exemples qui pourront l'éclairer sur celles qui restent encore à faire pour compléter la législation des mines en France.

Le grand et important travail de la *description minéralogique de la France* sera continué, en suivant l'ordre de sa division administrative par départemens. On a déjà vu plusieurs de ces descriptions départementales dans les numéros précédens du Journal. Le Conseil qui s'occupe d'en rédiger de nouvelles, d'après les renseignemens qu'il possède et ceux qu'il reçoit des ingénieurs des mines en mission, et de ses autres correspondans, espère en publier plusieurs dans les prochains numéros.

Descrip-
tion de la
France.

Tels sont les différens objets des mémoires qui seront contenus dans le Journal des mines, le plus ou moins d'utilité décidera du choix qui

Choix des
mémoires.

on y est convaincu depuis long-tems de ce principe, que *tout état doit extraire de son propre sol les substances dont il a besoin, quand même elles lui seraient plus coûteuses que s'il les tirait des pays voisins*; car c'est alors que l'industrie s'entretient et que le numéraire se conserve, tandis qu'au contraire *on s'appauvrit peu à peu par les importations étrangères*.

en sera fait, et quoique le Conseil des Mines en ait déjà rassemblé beaucoup, quoique les travaux des ingénieurs des mines lui en fournissent chaque jour de nouveaux, il accueillera avec reconnaissance tous ceux qui lui seront envoyés; et il donnera même souvent des traductions de ceux qui auroient été déjà publiés en langues étrangères.

En outre le Conseil a pensé que le Journal des Mines ne remplirait qu'imparfaitement son but, s'il n'était qu'un recueil de mémoires sur l'art des mines.

Extraits
et notices
générales
de tout ce
qui a rap-
port à l'art
des mines.

Un *Ouvrage périodique*, un *Journal* quelconque doit rendre compte de tout ce qui se fait *journallement*, relativement à l'objet auquel il est consacré. On a donc cru que celui-ci devait aussi être destiné à publier toutes les découvertes qui se font chaque jour dans l'art des mines, et généralement tout ce qui peut intéresser ceux qui s'y livrent, afin qu'ils puissent par son moyen se tenir toujours au courant des progrès de la science.

Toutes les recherches entreprises, les résultats obtenus, les livres nouveaux relatifs à l'art des mines, et une foule d'autres objets, seront donc annoncés dans le Journal et accompagnés d'un court extrait. On donnera aussi celui des mémoires que leur longueur ne permettrait pas d'insérer en entier. Une notice placée à la fin de chaque numéro renfermera tous ces détails

qui, par leur brièveté et leur variété, attireront quelquefois autant l'attention que les mémoires qui les précéderont.

Il en résultera ce double avantage, 1^o. que le lecteur sera instruit, mois par mois, de toutes les choses nouvelles qui peuvent avoir quelque rapport à l'art des mines; 2^o. que la collection du Journal des Mines deviendra un *répertoire général* dans lequel, au moyen d'une table des matières, on pourra retrouver facilement tout ce qui aura été fait précédemment dans toutes les parties de l'art des mines; ce qui épargnera bien du tems et des recherches (1).

Le Journal des Mines sera de format in-8^o; il en paraîtra tous les mois un cahier de cinq à six feuilles d'impression, contenant au moins une planche gravée. On a pris des mesures pour que la publication se fasse régulièrement. Le dernier cahier qui a paru est sous le numéro LIV, et porte la date de Ventôse an VII; le premier qui va paraître sera sous le numéro LV, avec la date de Germinal an IX, et six numéros paraîtront d'ici au premier vendémiaire prochain: à dater de cette époque il paraîtra un cahier le 30 de chaque mois.

(1) Pour remplir ce dernier objet, on donnera dans les six premiers numéros qui paraîtront des notices de toutes les découvertes qui ont été faites depuis l'interruption du Journal, soit qu'elles n'aient pas encore été publiées, soit que d'autres ouvrages en aient donné connaissance.

Tous les envois gratuits de ce Journal vont cesser à compter de ce jour, attendu que l'intention du gouvernement est que le produit des souscriptions puisse compenser les frais d'impression. On réservera seulement quelques exemplaires qui seront envoyés à titre d'échange aux rédacteurs des ouvrages périodiques qui peuvent être utiles à la bibliothèque du Conseil des Mines.

On s'abonne, maison du Conseil des Mines, rue de l'Université, N^o. 293, et chez les principaux Libraires de Paris.

Le prix est de 15 francs, pour 12 numéros, pour Paris, et de 18 francs, franc de port, pour les départemens.

JOURNAL DES MINES.

N^o LV.

G E R M I N A L .

M É M O I R E

*Sur la fabrique de noir de fumée de la
RUSHUTTE, département de la Sarre, can-
ton de Sarrebruck (1);*

Par le C^{en}. DUHAMEL fils, inspecteur des mines.

Ce seroit peut-être un travail aussi curieux qu'utile de rechercher les preuves de la génération des arts, les uns par les autres, de leurs liaisons entre eux, et des secours qu'ils se prêtent mutuellement; mais ce n'est pas maintenant mon objet. Je dirai seulement que

(1) Les procédés décrits dans ce Mémoire ne sont peut-être pas entièrement nouveaux; néanmoins comme ils sont peu connus en France, et qu'ils présentent un moyen d'utiliser la houille, sur-tout dans les lieux où on a besoin de la réduire en coak pour l'usage des fonderies, on a pensé qu'il seroit avantageux de les publier.